

NOTES GÉNÉRALES :
L'UTILISATION DE MUR PORTEUR EN ISOBLOC EST APPLICABLE POUR LA DIVISION 9 DU CNB SEULEMENT

LES JOINTS DE MORTIER NE DOIVENT PAS ÊTRE RACLÉS.
UN MORTIER DE TYPE S, 15MPA, DOIT ÊTRE UTILISER POUR UN MUR PORTEUR ISOBLOC.

LES MURS ISOBLOC NE DOIVENT PAS SUPPORTER DE POUTRES NI DE POTEUX. LES POUTRES ET LES POTEUX DOIVENT ÊTRE SUPPORTÉS INDÉPENDAMMENT CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 9.20.8.4.

LA CONCEPTION DES JONCTIONS ENTRE LES COMPOSANTES PORTEUSES DU BATIMENT DOIT ÊTRE COORDONNÉE ENTRE LES FABRICANTS DE CES COMPOSANTES.
ISOBLOC SE DÉGAGE DE TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT À L'UTILISATION DE SES PRODUITS SANS LA CONSULTATION PRÉALABLE D'UN DE SES REPRÉSENTANTS DÛMENT AUTORISÉS

DANS LES ZONES SISMIQUES DE VITESSE D'ACCÉLÉRATION DE PLUS DE 4, IL EST INTERDIT D'UTILISER DES ÉLÉMENTS DE MAÇONNERIE PORTEURS EN ISOBLOC

DANS LES ZONES SISMIQUES DE VITESSE D'ACCÉLÉRATION DE 2, 3 ET 4, LES ÉLÉMENTS DE MAÇONNERIE PORTEURS EN ISOBLOC NE DOIVENT PAS DÉPASSER UN ÉTAGE.

DANS LES ZONES SISMIQUES DE VITESSE D'ACCÉLÉRATION DE 0 ET 1, LES ÉLÉMENTS DE MAÇONNERIE PORTEURS EN ISOBLOC NE DOIVENT PAS DÉPASSER DEUX ÉTAGES

